

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° I-2979

présenté par
M. Juvin

ARTICLE 21

I. – À l’alinéa 75, substituer aux mots :

« répond aux »,

les mots :

« remplit toutes les ».

II. – En conséquence, au même alinéa 75, supprimer le mot :

« cumulatives ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.